

## Contactez-nous

Mairie  
Place des noyers  
29800 SAINT-THONAN  
02 98 40 13 33  
mairie@saint-thonan.fr  
f saintthonan | www.saint-thonan.fr

## Horaires

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Mardi : 8h30 à 12h.  
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Jeudi : 8h30 à 12h.  
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Samedi : 9h à 12h

## Les élus à votre écoute

### Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h  
et sur rendez-vous.

### Les adjoints et leurs fonctions

Administration Générale  
(personnel communal - finances)  
Bénédicte Mével > sur rendez-vous.

Vie associative - Animation  
Pierre Annezo > sur rendez-vous.

Aménagement du Cadre de Vie  
(voirie - urbanisme - embellissement)  
Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux aînés  
Hervé Bizien > sur rendez-vous.

Petite Enfance - Enfance -  
Jeunesse et relations avec l'école  
Carole Guillerm > sur rendez-vous.

### L'adjointe déléguée

Technologies de l'information et  
de la communication  
Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le CCAS > sur rendez-vous.

## Meilleurs Vœux 2023 !



Marc Jézéquel, Maire de Saint-Thonan,  
l'ensemble du conseil municipal,  
les membres du CCAS  
et le personnel communal  
vous présentent leurs

*Meilleurs Vœux*  
*2023*

et vous convient à un moment de convivialité à l'occasion  
de la cérémonie des vœux, qui se déroulera  
**le vendredi 6 janvier à 18h45**  
à la salle polyvalente.

## Aménagement de la traversée du Bourg

**PROJET D'AMENAGEMENT DE LA  
TRAVERSEE DU BOURG  
ET DES ESPACES PUBLICS LE LONG DE LA RD 25**

**REUNION PUBLIQUE  
DE CONCERTATION**

**Samedi 14 Janvier**  
de 10h à 12h en salle polyvalente

Dans le cadre du lancement du projet de réaménagement des espaces publics le long de la RD 25, venez participer à une réunion et aux ateliers de réflexion autour de l'aménagement de la place Saint-Nicolas sur les thématiques : déplacements à pied et à vélos / circulation et stationnements / plantations.

- 4 ateliers seront encadrés par la maîtrise d'oeuvre et les élus, durant 2 heures.  
(Présentation, ateliers en marchant et restitution finale en salle).

## Recensement de la Population 2023



**Le recensement  
démontre  
le 19 janvier !**

Toutes les informations en page 2.

## Déclarations préalables

### ● Demandées et accordées :

- Allée des Primevères, enrobé.
- Per Nevez, édification de clôtures et enrobé.

### ● Demandée :

- Chemin des Pépinières, édification de clôtures.

### ● Accordée :

- Hameau du Pontic, sas d'entrée.

## Permis de construire

### ● Demandé :

- Chemin des Pépinières, construction d'une maison d'habitation.



## Service environnement



### ORDURES MENAGERES

- Les lundis 2, 16 et 30 janvier.



### EMBALLAGES ET PAPIERS

- les lundis 9 et 23 janvier.

## Déchetteries

### - Déchetterie de St-Eloi - Plouédern

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h 30.

### - Aire de déchets verts à Pont ar Bellec - La Forest-Landerneau :

24h/24h - 7j/7j.



## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Directeur de publication : Marc Jézéquel.  
Ont collaboré à ce numéro :  
Sylvie Marchaland, Cathye Salaun.  
Impression : Mairie de Saint-Thonan.

## Recensement de la population 2023

● Cette année, notre commune procèdera au recensement de sa population. Le recensement permet de mieux connaître l'évolution de la commune, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Pour ce faire, l'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Plus simple, plus rapide, plus économique et écologique,  
**la réponse par internet est la meilleure manière  
de se faire recenser.**

### Comment ça se passe ?

● Début Janvier, les 3 agents recenseurs, recrutés par la commune, effectueront leur tournée de reconnaissance. A cette occasion, un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Dès le 19 janvier, le recensement démarrera. Un second courrier vous sera déposé, dans lequel vous trouverez toutes les informations pour effectuer le recensement.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par nos agents recenseurs.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le **24 janvier 2023**, contactez la mairie au **02 98 40 13 33**.

**Nous vous rappelons que la réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire.** Le recensement est gratuit et confidentiel. Ne répondez pas aux sites ou sollicitations frauduleux.

Pour votre information, 3 agents recenseurs, munis d'une carte officielle, ont été recrutés par la mairie, **nous comptons sur chacun d'entre vous pour leur réserver le meilleur accueil** lors de leur passage.

Pour toute information concernant le recensement, veuillez contacter la mairie : **02 98 40 13 33**.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, **rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)**.

## Déjections canines



● La mairie étant saisie de nombreuses plaintes, nous rappelons que tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics (ex : terrains de foot), les espaces de jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 4ème classe, avec une amende de 135€ (art. R.541-76-1 du Code de l'Environnement et R.634-2 du Code Pénal).

## Café des aidants

● Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, le CLIC organise des rencontres « café des aidants », chaque mois autour d'un thème :

« Qu'est ce qui a changé dans ma vie ? »

**Judi 5 Janvier**

De 14 h à 16 h

La Cimenterie - 12, Rue Saint-Ernel  
Landerneau

**Vendredi 6 Janvier**

De 14 h à 16 h

Foyer Saint-Yves  
Loperhet

► Contact : CLIC Pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - [clic@ccpld.bzh](mailto:clic@ccpld.bzh)

# Maison de l'Enfance : comment s'inscrire ?

● Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : <https://saint-thonan.portail-defi.net/>

maison.enfance@saint-thonan.fr | 02 98 40 18 60 | 06 07 73 23 15

## Accueil de loisirs sans hébergement

● Programme du mois de janvier : L'univers de la bande dessinée

- Mercredi 4 : Les aventures de Tintin
- Mercredi 11 : Lucky Luke
- Mercredi 18 : Histoires de Schtroumpfs
- Mercredi 25 : Astérix



## Bibliothèque

● Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h.  
les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h.

● Activités du mois de janvier :

- **Vendredi 6 janvier** à partir de 10 h 30 : accueil des bébés lecteurs.

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année à la bibliothèque.

La cotisation est de 15 € par famille pour 1 an.

Au plaisir de vous retrouver et bonne lecture !

> Adresse mail : [bibliotheque.saintthonan@orange.fr](mailto:bibliotheque.saintthonan@orange.fr)

> Portail : <https://www.bibliotheque-saintthonan.fr>

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite  
une bonne année 2023 !

## Relais parents assistantes maternelles

● Les permanences du RPAM à la Maison de l'Enfance :

Lundi 9 janvier, de 9 h à 12 h

Lundi 23 janvier, de 9 h à 12 h

Renseignements par téléphone, en contactant l'animatrice Céline DAVID :

02 98 43 63 97 - 06 26 55 26 69

56, rue Hervé de Guébriant à Landerneau

[rpe.interco@enjeuxdenfance.fr](mailto:rpe.interco@enjeuxdenfance.fr)

<https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco/>

## Vie Paroissiale

Bonne et heureuse année 2023 à tous !

● Messes du mois :

- Le dimanche 1er janvier, pas de messe.
- Le samedi 7 janvier, visite pastorale de notre curé. Vous êtes tous invités à la salle des Genêts à Saint-Divy à 16 h autour d'un goûter qui sera suivi de la messe à 18 h à l'église de Saint-Divy.
- Le dimanche 15 janvier, messe à 10 h 30 à l'église de Saint-Divy.

## ETAT CIVIL

### Décès

- Marinette GOURVENNEC, décédée à Saumur le 10 décembre.
- Marie PLOUGASTEL, décédée à Guipavas le 11 décembre.

### Publication de mariage

- LE SIOU Justine et AUDREN Nathanaël



## Services de santé

### Médecine générale

Docteur COLINAS

02 98 40 16 70

89, rue de Kerilis.

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, fermé les mercredis après-midi et samedis après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

### Cabinet kiné

Martine SIMON-POCHARD

Clément DELATTRE

Mélanie CARADEC

02 98 36 23 92

80, rue de l'église.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, sur rendez-vous.

### Cabinet infirmier

DESPAS - TREGUIER

09 83 29 39 08

2, place des noyers.

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

### Pharmacie

Composer le 32 37, pour connaître la pharmacie de garde.



## Vos droits et vos démarches administratives

[service-public.fr](http://service-public.fr) ou  
[demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr)  
ou [finistere.gouv.fr](http://finistere.gouv.fr)  
ou par téléphone au :  
3939 « Allo Service Public »  
(du lundi au vendredi 8 h à 20 h,  
samedi 8 h 30 à 18 h).

## Dates à retenir

★ Samedi 14 janvier de 10 h à 12 h, réunion publique de concertation du projet d'aménagement de la traversée du bourg et des espaces publics le long de la RD 25, à la salle polyvalente.

★ Samedi 14 janvier de 14 h à 17 h « opération sapin malin », parking poids lourds à Kersaos.

★ Du 19 janvier au 18 février, recensement de la population.

★ Dimanche 29 janvier à 12 h, Kig ha Farz à la salle polyvalente, organisé par l'association Saintthonanim'.

## Actualités des associations

[www.courir-a-st-thonan.fr](http://www.courir-a-st-thonan.fr)

[www.cycloclubsaintthonan.fr](http://www.cycloclubsaintthonan.fr)

[www.jsst.fr](http://www.jsst.fr)

[www.facebook.com/sainthonik](https://www.facebook.com/sainthonik)

[lesraquettesthonanaises.weebly.com](http://lesraquettesthonanaises.weebly.com)

## Secours populaire



● Les Pères Noël verts viennent en aide au légendaire Père Noël rouge. Le Comité du Secours Populaire de Landerneau se mobilise pour permettre aux familles en difficulté de vivre la chaleur et la joie de ce moment de fête et de partage. Il remercie tous les donateurs : particuliers et entreprises pour les jouets, livres remis. L'ensemble des bénévoles vous souhaite, santé, bonheur et prospérité.

Bonnes fêtes et à l'année prochaine !

## Offres d'emploi

★ La Ville de Landerneau recrute :

- Des agents pour le service Education (H/F)
- Un chef d'équipe espaces verts (H/F)

Retrouvez toutes les annonces sur [www.landerneau.bzh/](http://www.landerneau.bzh/)

★ La Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas recrute :

- Un(e) ripeur(e) remplaçant(e) chauffeur(se)
- Un(e) agent(e) d'accueil polyvalent

Retrouvez toutes les annonces sur [www.pays-landerneau-daoulas.fr/](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/)

## Opération « Sapin Malin »

Faites broyer votre sapin pour qu'il continue à briller !

- Le samedi 14 janvier de 14 h à 17 h sur le parking « Poids lourd » à Kersaos.

**Sapin malin !**

POUR QUE VOTRE SAPIN CONTINUE À BRILLER, FAITES LE BROYER !

**DU 06 AU 20 JANVIER 2023**

CONSULTEZ LES DATES ET LIEUX DES 13 SITES DE BROYAGE SUR : [WWW.PAYS-LANDERNEAU-DAOULAS.FR](http://WWW.PAYS-LANDERNEAU-DAOULAS.FR)

LES SAPINS DEVONT ÊTRE DÉPOURVUS DE FIED, SOCLE, PIÈCE EN MÉTAL (CLOUS, VIS...), SAC À SAPIN ET DÉCORATION

APPORTEZ UN SAC POUR RÉCUPÉRER VOTRE BROyat

SERVICE ENVIRONNEMENT 02 98 21 34 49 [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

PAIS DE LANDERNEAU DAOULAS

Pensez à apporter un sac afin de récupérer le broyat de votre sapin, un désherbant naturel idéal pour votre jardin !

## Génération mouvement club Saint-Nicolas



BLOAVEZ MAD DEOC'H !

- Au programme du mois de janvier :

L'assemblée générale se tiendra le Jeudi 12 janvier 2023 à partir de 10 h à la salle Ile de Batz ou à la salle polyvalente (selon le nombre d'inscrits).

Au programme : inscriptions, cotisations, renouvellement du conseil d'administration.

Venez nous rejoindre ! Diverses activités et sorties sont proposées tout au long de l'année pour tous les âges.

L'assemblée générale sera suivie d'un repas à la salle polyvalente, inscriptions avant le mardi 3 janvier auprès des membres du bureau.

- Dates à retenir :

- Jeudi 2 février : fête de la Chandeleur - goûter crêpes à Saint-Thonan.
- Lundi 6 février : « le savez-vous » à Dirinon.
- Jeudi 9 février : qualification de dominos à Guipavas.

## Saintthonanim'

SAINT-THONAN  
SALLE POLYVALENTE

**Kig ha farz**

**29 JANVIER 2023**  
à partir de 12h

Adultes 13€ - Enfants 7€  
(sur place uniquement - Apéritif offert)

[saintthonanimassociation@gmail.com](mailto:saintthonanimassociation@gmail.com)  
ou au 06 16 45 33 86

Uniquement sur inscription jusqu'au 20 janvier

- Le dimanche 29 Janvier à 12h, l'association Saintthonanim' organise un repas Kig ar farz à la salle polyvalente, uniquement sur place et sur réservation.

Tarif du repas (apéritif offert) : 13€/adulte - 7€/enfant.

Réservation jusqu'au 20 janvier par mail

[saintthonanimassociation@gmail.com](mailto:saintthonanimassociation@gmail.com)

ou par téléphone

06.16.45.33.86

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.

Les annonces pour le bulletin du mois de Février 2023 sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 janvier 2023**.